

RÈGLEMENT DU GRAND JEU DE NOËL 2025

Organisé par le G.I.C.C Royan Shopping et l'A.I.M.C. R+

Du 19 décembre 2025 au 1er janvier 2026 (Minuit)

Article 1 :

Les associations dénommées G.I.C.C (Groupement d'intérêt commercial et communal) et A.I.M.C. R+ (Association interprofessionnelle du marché central de Royan+) organisent un jeu dans le cadre de l'animation de Noël 2025.

Le jeu s'effectuera de la manière suivante :

Entre le **19 décembre 2025 et le 1er janvier 2026 à minuit**, pour tout achat, ou lors d'une distribution par un commerçant, les clients se verront remettre un ticket de participation à deux tirages au sort, le 1^{er} aura lieu le mardi 23 décembre 2025 à 14h place Charles de Gaulle et le 2^{ème} le vendredi 2 janvier 2026 à 12h au Marché Central, en présence de l'un des commissaires de justice exerçant au sein de la SCPNIVET-BAILLY.

Dotation 1^{er} tirage au sort du 23/12/2025 à 14h Place Charles de Gaulle (Valeur totale : 866€)

- 1- Un coffret cadeaux Thalazur à Royan comprenant 2 Journées thalasso avec 3 soins découvertes d'une valeur de 326€
- 2- Un Coffret cadeaux Relais Châteaux « Dunes » d'une valeur de 350€ pour 2 personnes chez Agence Nomades
- 3- (3) Paniers garnis du Marché d'une valeur de 30€ chacun (total 90€)
- 4- (5) Cartes cadeaux Royan Shopping d'une valeur de 20€ chacune (total 100€)

Dotation 2^{ème} tirage au sort du 02/01/2026 à 12h au Marché Central

(Valeur totale : 989.90€)

1. Un Coffret cadeaux Relais Châteaux « Jade » d'une valeur de 550€ pour 2 personnes chez Agence Nomades
2. Un Téléviseur Philipps TV LED Full HD 80cm d'une valeur de 249.90 € chez Galland Electroménager
3. (3) Paniers garnis du Marché central d'une valeur de 30€ chacun (Total 90€)
4. (5) Cartes cadeaux Royan Shopping d'une valeur de 20€ chacune (total 100€)

L'Organisateur du jeu-concours contactera par téléphone ou par courrier électronique le Gagnant tiré au sort et l'informera de leur dotation et des modalités à suivre pour y accéder. Aucun courrier ne sera adressé aux participants n'ayant pas gagné, seul le gagnant sera contacté. Le gagnant devra répondre dans les sept (7) jours suivants l'appel ou l'envoi de ce courrier électronique et fournir ses coordonnées complètes. Sans réponse de la part du gagnant dans les sept (7) jours suivants l'appel ou l'envoi de ce courrier électronique, il sera déchu de son lot et ne pourra prétendre à aucune indemnité, dotation ou compensation que ce soit. Dans cette hypothèse, le lot sera attribué à un suppléant désigné lors du tirage au sort de la session concernée. Le gagnant devra se conformer au présent règlement. S'il s'avérait qu'il ne répond pas aux critères du présent règlement, son lot ne lui sera pas attribué et sera acquis par l'Organisateur. À cet effet, les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse postale fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et l'acquisition du lot par l'Organisateur.

Article 2 :

La participation est ouverte à toutes personnes majeures et capables résidant en France Métropolitaine (Corse incluse). Les commerçants membres des associations organisatrices, les membres de leur famille et leurs salariés, ainsi que le personnel des associations GICC et AIMCR+, sont expressément exclus du présent jeu.

Ce jeu sera porté à la connaissance du public :

- Par l'intermédiaire d'affiches ou supports équivalents apposés ou distribués dans les commerces participants,
- Dans la presse locale,
- Sur le site internet, www.marcheroyan.fr
- Sur le site internet www.royan-shopping.fr
- Sur les pages Facebook et compte Instagram :
@marchederoyan, @royanshopping

Article 3 :

Les tickets sont disponibles chez tous les commerçants adhérents du GICC de Royan (Royan Shopping) et de l'association du Marché Central de Royan (AIMCR+) à compter du 19 décembre 2025 jusqu'au 1^{er} janvier 2026 dans la limite des tickets disponibles.

Au verso de chaque ticket doivent figurer obligatoirement et de manière lisible sans rature ni surcharge, nom, prénom, adresse, l'e- mail et le numéro de téléphone du participant ainsi que le tampon du commerçant chez qui le bulletin est retiré. En cas d'absence de l'un de ces éléments, le ticket ne sera pas valide et ne pourra pas être accepté comme bon d'achat. Les bons d'achat sont valables jusqu'au 31/12/2026.

Les tickets dûment complétés sont à déposer dans **l'une des urnes prévues à cet effet**, situées aux adresses suivantes :

- **Le Marché central (à l'intérieur)**
- **Galland Électroménager – 17 rue Gambetta**
- **Cab Océan – quai Monastir -Sur le port de Royan**

- **Le comptoir des vignes**- 37 cours de l'Europe
- **Kapritsyo** – 16 rue de la République
- **Le cinéma le lido**- place de la Gare

Les tickets déposés dans les urnes seront **collectés par les équipes organisatrices** :

- Le mardi 23 décembre 2025 entre 12h et 13h30
- Le vendredi 2 janvier 2026 entre 9h et 11h

Tous les tickets seront ensuite **transférés dans une urne unique**, où ils seront mélangés en présence d'un **huissier de justice**, en vue du tirage au sort.

Tous les tickets non gagnants du premier tirage au sort du 23 décembre 2025 ne seront pas remis en jeu pour le second tirage au sort du 2 janvier 2026 et seront définitivement détruits.

Article 4 :

Les bulletins non conformes à l'article 3 seront éliminés.

Les copies ou photocopies de ticket ne seront pas acceptées.

ARTICLE 5 :

Les bons d'achat offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte ni à la remise de leur valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 6 :

Les courriers concernant le jeu pourront être adressés à la Chambre de Commerce et d'Industrie à l'antenne de Royan (5, rue du Château d'Eau, 17200 ROYAN) avec la mention jeu de Noël 2025.

Les frais de correspondance seront remboursés sur simple demande au tarif courrier normal en vigueur.

ARTICLE 7 :

Les associations dénommées GICC de Royan et AIMCR+ ne pourront être tenues responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté ou en cas de force majeure, les modalités du jeu ou les lots devaient être en partie ou en totalité reportées, modifiées ou le jeu annulé.

Aucune réclamation dans ce contexte ne pourra être faite auprès des associations organisatrices. Ces dernières ne font que délivrer les lots gagnés par un participant et n'ont pas la qualité de vendeur, ni de distributeur des lots, quels qu'ils soient, et ne sauraient donc voir leur responsabilité engagée à aucun de ces titres. De même, les associations organisatrices ne

sauraient être tenues pour responsable en cas de litige entre un participant et un magasin dans le cadre de l'attribution ou l'utilisation du lot.

ARTICLE 8 :

La participation à ce jeu vaut approbation sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 9 :

Une copie du règlement du jeu est affichée au Marché Central de Royan et à la Chambre de Commerce 5, rue du Château d'Eau à Royan. Il peut être consulté directement sur le site www.royan-shopping.fr. L'original de ce règlement sera déposé en l'étude de la SCP NIVET-BAILLY, en ses bureaux, 13-19 avenue Charles Regazzoni à Royan. Il sera adressé gratuitement à toute personne qui en fera la demande. En cas de litige, seule la version du règlement déposée en l'étude de la SCP NIVET-BAILLY prévaudra sur tout autre exemplaire, notamment en possession d'un participant.

ARTICLE 10 :

Utilisation des Données personnelles

Conformément au RGPD et à la réglementation applicable, et sous réserve des limites posées par celles-ci, vous disposez des droits suivants :

- Droit à l'information sur le traitement de vos données à caractère personnel ;
- Droit d'accès et de communication de vos données à caractère personnel
- Droit de rectification de vos données à caractère personnel ;
- Droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel ;
- Droit d'obtenir la limitation du traitement de vos données à caractère personnel ;
- Droit à l'effacement de vos données à caractère personnel (sous réserve des Exceptions prévues par le RGPD et la réglementation applicable en vigueur) ;
- Droit à la portabilité de vos données à caractère personnel ;
- Droit de retrait du consentement ; votre attention est toutefois attirée sur le fait que le Retrait de votre consentement ne vaut que pour l'avenir et n'est pas susceptible de remettre en cause la licéité des traitements effectués au préalable.
- Droit de décider du sort de vos données à caractère personnel après votre décès ;
- Droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).

Les informations personnelles des participants sont collectées par l'Organisateur uniquement à des fins de suivi du jeu-concours, et sont indispensables pour participer à celle-ci.

ARTICLE 11 :

Le présent règlement est régi par le droit français. Le cas échéant, sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige sera soumis au tribunal compétent.

Fait à Royan, le 13 novembre 2025

Le Président de l'AIMCR+

Alexandre GUILLOU

Alexandre GUILLOU
ASSOCIATION A.I.M.C.R+
CCIRS
5 rue du Château d'Eau
17200 ROYAN
Tél : 05.46.06.80.80 Fax : 06.45.59.88.43
Siret : 422 204 511 00014

La Présidente du G.I.C.C

Maryline Lafitte

Maryline Lafitte

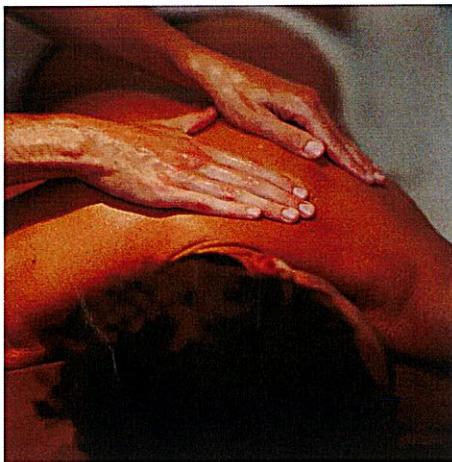
Coprésident de l'AIMCR+

Laurent Léorier

Laurent Léorier

Annexes

Thalazur / Coffrets cadeaux / Journée thalasso 3 soins Découverte Thalazur dont 1 massage



Journée thalasso 3 soins Découverte Thalazur dont 1 massage à Royan

163 €

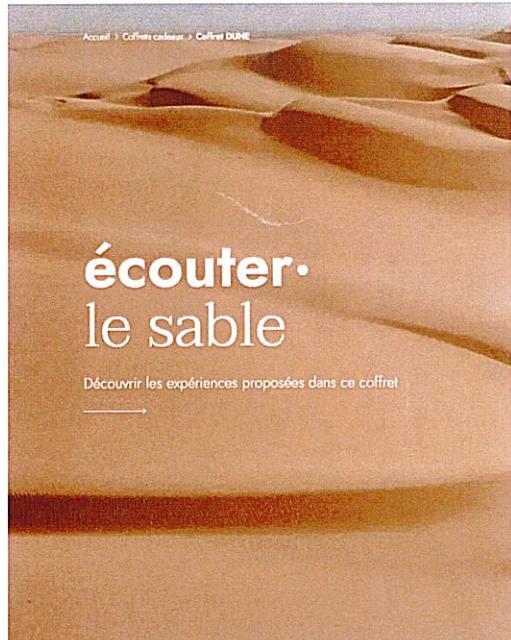
Description

2 soins individuels d'hydrothérapie au choix**

- 1 bain de mer hydromassant reminéralisant aux cristaux irisés Thalazur (15') ☀
- 1 douche à jet (10') ☀
- 1 hydromassage marin (10') ☀
- 1 palper-rouler marin (15')
- 1 Douche océane (15') ☀
- 1 enveloppement d'algues reminéralisantes (20') ☀
- 1 application de boues marines (20') ☀
- 1 lit hydro-massant (15') ☀
- 1 pressothérapie avec gel fraîcheur (20') ☀

et

- 1 massage sous fine pluie d'eau de mer (15') ☀



Accueil > Coffrets cadeaux > Coffret DUNE

écouter le sable

Découvrir les expériences proposées dans ce coffret

→

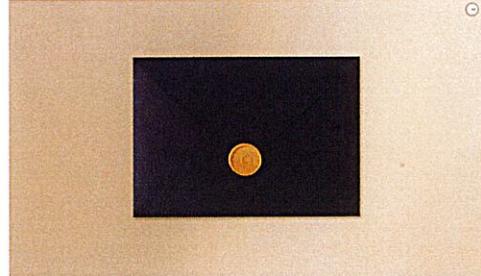


Coffret DUNE 350 € pour deux personnes **AJOUTER AU PANIER**

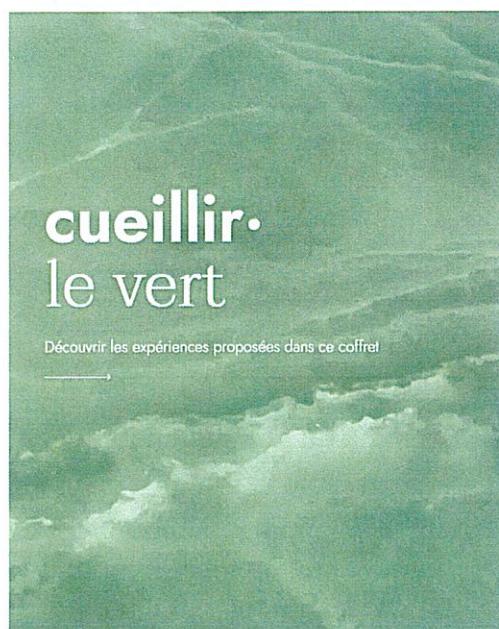
DÉCOUVRIR CE COFFRET **OÙ L'UTILISER**

Le coffret DUNE offre pour deux personnes : un repas dans leur restaurant gastronomique ou un soin, dans plus de 130 maisons.

Retrouvez également dans ce coffret, 46 maisons offrant un séjour avec petit-déjeuner pour 2 personnes. Consultez l'onglet "Où l'utiliser" pour connaître la liste complète des maisons participantes ainsi que leur prestation.



Évaluation coffret Envoi encoffret Routioux parisiennes Courrier



cueillir le vert

Découvrir les expériences proposées dans ce coffret

→



Coffret JADE 550 € pour deux personnes **AJOUTER AU PANIER**

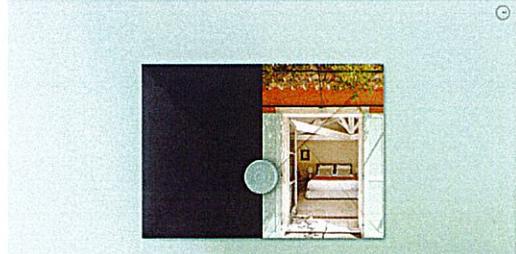
DÉCOUVRIR CE COFFRET **OÙ L'UTILISER**

Le coffret JADE offre pour deux personnes : une nuit avec un repas dans près de 50 maisons.

Retrouvez également dans ce coffret,

- 71 maisons offrant un séjour avec petit-déjeuner pour 2 personnes
- 34 maisons offrant un déjeuner ou un dîner avec boissons pour 2 personnes
- 10 maisons offrant un séjour avec accès au spa ou massage pour 2 personnes

Consultez l'onglet "Où l'utiliser" pour connaître la liste complète des maisons participantes ainsi que leur prestation.





PHILIPS TV LED
HDTV1080p - 32PFS6900
HD

249,90 €

dont éco-part. 6,10 €

Ajouter au panier

TV LED Full HD 80 cm - Philips 32PFS6900 - Petit format mais grandes sensations - Ce téléviseur Philips séduit d'emblée par sa technologie Ambilight sur 3 côtés qui projette un halo lumineux autour de l'écran - L'immersion est totale et chaque contenu prend une nouvelle dimension - Compatible HDR10 et HLG, il restitue des couleurs plus riches et des contrastes plus nets - Même les zones sombres gagnent en lisibilité pour une image plus équilibrée - Grâce au moteur Pixel Plus HD, tu profites d'une excellente netteté et d'un bon niveau de détail en Full HD - L'algorithme optimise chaque scène pour une qualité d'image toujours plus fluide et naturelle - Le téléviseur embarque le système Titan OS : simple, rapide et intuitif, il donne accès à des applications populaires comme Netflix, Prime Video, Disney+ ou YouTube - Compatible avec Alexa et Google Home, il s'intègre aussi à ton écosystème domotique via Matter Smart Home - Côté gaming, sa compatibilité HDR et son mode Jeu dédié assurent un affichage réactif, idéal pour les joueurs occasionnels - Le son n'est pas en reste avec une restitution Dolby Audio en 2.0 pour des dialogues clairs et une scène sonore équilibrée - La fonction d'amélioration vocale permet d'ajuster les voix sans perturber l'arrière-plan sonore - La télécommande fournie intègre

